

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

MME DE LA ROCHEFORDIERE / Mme TINCELIN / Mme DUMARQUEZ

M. AUDOUARD / M. LAUR / M. POLAILLON / M.BERBESSON

M. FRERE, représentant le Cabinet ATRIUM

Ont été examinés les points suivants :

1- Balcons

Depuis le sondage réalisé sur le balcon de Mme TINCELIN, une reprise devait être effectuée. Le syndic relancera l'architecte en ce sens car l'ordre de service avait été donné voici plusieurs mois.

Par ailleurs, le conseil syndical demande un rendez vous avec M LANDAZ Architecte pour faire un point sur les balcons infiltrants et la façade arrière.

2 – Fermeture Résidence

Des modèles de grilles sont présentés à la loge afin que de recueillir l'avis des copropriétaires.

A l'issue de la consultation, l'architecte sera prévenu de l'option retenue.

En outre, il est précisé par l'architecte qu'en raison du contexte mondial des matières premières, le cours de l'acier connaît une inflation inédite. Il conviendra de refaire un point avec le conseil syndical et éventuellement l'assemblée sur cette plus value à engager.

Il est rappelé que le soubassement de la porte accès coursive arrière devra être plein en raison du passage des vélos. Le Garde corps arrière devra être oblique.

3- Audit Energétique

Une proposition d'audit a été reçu par le syndic et transmis au conseil syndical.

Afin de pouvoir comparer utilement, un second chiffrage devra être fourni au conseil syndical.



4- Divers

Il est signalé un fonctionnement erratique des portes ascenseurs du bâtiment 60.

Un devis est attendu pour nettoyer les conduits VMC.

GERECO : une demande de dépannage en astreinte n'a pas été suivie d'effet par GERECO – le syndic devra se rapprocher de ce prestataire afin de lui rappeler que ce service est accessible pour les copropriétaires de la résidence.

La loge des gardiens sera ouverte le samedi matin au mois de Décembre en raison de l'affluence prévisible des colis (ouverte le 04/12 + 11/12+18/12).

Des devis devront être obtenus pour mettre des bandes anti dérapantes sous le porche auprès de l'entrée du 60.

5- Adhésion du conseil à l'Association des Responsables de Copropriété

Le conseil syndical décide d'adhérer à l'ARC afin de bénéficier de leurs conseils et services à compter du mois de décembre 2021.

6- DATES DES PROCHAINS CONSEILS SYNDICAUX

La date retenue sera le :

- 25/11/2021 à 18h30

